

Mme MARIE LEAHEY, commissaire :

2125

Ça va. Mes collègues ont posé des questions.

LE PRÉSIDENT :

2130

Madame Fréchette, Monsieur Labrosse, merci.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

2135

Merci.

LE PRÉSIDENT :

2140

Alors j'invite maintenant la Commission scolaire de Montréal. Bonsoir, Mesdames! Comme j'ai juste un nom, je vous demanderais de vous nommer toutes les deux pour les besoins de la cause.

Mme ÉMILIE AUCLAIR :

2145

Émilie Auclair, commissaire scolaire dans Mercier.

Mme CHRISTINE MITTON :

2150

Bonjour! Christine Mitton, conseillère stratégique au niveau de la présidence de la CSDM. J'accompagne madame la commissaire.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

2155 **Mme ÉMILIE AUCLAIR :**

Je vais y aller d'un premier scoop. Les parents qui sont parents de l'école à la Commission scolaire de Montréal, vous aurez un congé blanc demain. Les écoles de la CSDM seront fermées. Alors voilà.

2160

LE PRÉSIDENT :

On en prend bonne note. Alors donc vous n'avez pas encore déposé de mémoire. Nous avons compris que ce mémoire-là pourrait venir après avoir suivi un cheminement officiel?

2165

Mme ÉMILIE AUCLAIR :

Exactement. On pourra vous l'envoyer dès le 29 mars, suite à son adoption en conseil des commissaires.

2170

LE PRÉSIDENT :

Merci.

2175 **Mme ÉMILIE AUCLAIR :**

Donc merci de nous accueillir. À la CSDM aussi, nous accueillons favorablement le type de développement prévu par le PPU Assomption Nord. L'ajout de logements familles à Montréal est toujours une bonne nouvelle. Nous avons notre collègue justement qui parlait de Municipalité amie des aînés. Alors, évidemment, nous, on est dans une vision de Municipalité amie des enfants ou des familles.

2180

La CSDM partage aussi la préoccupation soulevée par d'autres intervenants – je pense à la rencontre du 15 février – sur l'offre de services communautaires prévue dans le secteur pour les nouveaux résidents. Accueillir des milliers de personnes demande une grande planification et

2185

la concertation de tous les acteurs est une condition gagnante incontournable. Comme commissaire de Mercier, je suis à même de constater les défis entourant l'accueil des nouveaux résidents du Faubourg Contrecoeur et je suis certaine que nous pourrons collectivement faire mieux cette fois-ci.

2190

Les résidents du pôle Assomption Nord seront en constante cohabitation avec un secteur commercial et industriel. L'un des défis importants : éviter à tout prix le quartier dortoir. Développer donc des services communautaires et publics de proximité.

2195

Dans le PPU, on cible le centre de services Chauveau comme possible lieu pour une prochaine vocation communautaire ou scolaire et c'est spécifiquement là que le sujet devient intéressant pour nous à la Commission scolaire de Montréal, à la CSDM. Et plus spécifiquement ici, je vais me permettre de parler au « je » parce que je suis personnellement interpellée par la question de l'école communautaire.

2200

Et dire une école ne devient pas communautaire lorsqu'elle partage ses gymnases avec l'arrondissement, lorsqu'un organisme vient faire de l'aide au devoir. Elle devient communautaire lorsqu'elle s'ancre spécifiquement dans son quartier, qu'elle évolue au même rythme que son quartier et de ses enfants et de ses parents. Elle répond aux besoins d'un quartier et devient le nouveau parvis d'église de la communauté. Et pourquoi l'école communautaire au-delà d'un concept qui peut plaire à certains? Évidemment, pour la Commission scolaire de Montréal, c'est pour la réussite éducative.

2205

Les études le démontrent. Une école où les enfants réussissent, c'est une école où les parents sont impliqués et un lieu valorisé par la communauté. C'est un lieu incontournable pour évidemment les parents, les enfants, les grands-parents, les jeunes et les moins jeunes. Les élèves en sont fiers et y développent un sentiment d'appartenance. Un élève qui est fier de son école l'amènera à croire qu'il peut réussir et quand un élève est convaincu de sa réussite, celle-ci est quasiment assurée.

2210

2215

Pierre Thibault, architecte de renom, fait présentement une tournée au Québec pour parler de nos écoles. Je le citerai donc ici :

2220 « Avec un même budget, on peut parfois faire mieux. J'ai visité beaucoup d'écoles à travers le monde et ce que je voyais, par exemple, évidemment en Scandinavie, c'est que l'école est vraiment un foyer communautaire. C'est aussi un endroit le soir où il y a des cours de cuisine, de yoga. Donc c'est un bâtiment dont l'utilisation est probablement 40 % plus élevée de ce qu'on fait avec les projets au Québec en général. »

2225 La CSDM adhère à cette philosophie de pensée et veut tendre de plus en plus vers cet idéal. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut saisir l'occasion d'inscrire très clairement dans ce PPU la nécessité de réserver le terrain sur Chauveau et faire preuve de vision pour notre quartier.

2230 Mais au-delà du rêve, nous savons bien que les chiffres doivent parler et que c'est certainement l'élément qui nous permettra de convaincre. Alors allons-y avec quelques chiffres.

2235 En 2015-2016, donc l'année dernière, dans Mercier-Ouest, nous avons 2 208 élèves d'âge primaire. En 16-17, nous en avons 2 307. Nos prévisions sont qu'en 2021-2022, nous accueillerons 2 545 élèves d'âge primaire pour le même territoire. Et rappelons au passage qu'au primaire, seulement 4 % des élèves sont scolarisés dans le secteur privé. Ce sont donc 251 nouveaux enfants qu'il faudra accueillir, une augmentation de 11 % quand la moyenne CSDM est autour de 9 %. C'est donc carrément une école de plus.

2240 Cette année, au regard global des locaux d'école, treize de plus ont été utilisés à d'autres fins qu'ils auraient dû. Ce sont malheureusement des bibliothèques, des locaux d'anglais ou de spécialiste, parfois sans fenêtre, qui ont été transformés pour accueillir les enfants de notre territoire. En 2020-2021, nous prévoyons qu'il nous manquera dix-sept locaux. La tendance se maintient et elle s'accroît avec le territoire actuel.

2245

2250 En 2016-2017, Notre-Dame-des-Victoires, l'école qui accueillerait les enfants sur le territoire de l'Assomption Nord, en 2016-2017, elle accueille 496 élèves dont deux classes T.S.A. – trouble du spectre de l'autisme – et deux classes d'accueil. L'an prochain, on en projette 505. Et je rappelle qu'il s'agit bien ici d'une école primaire. Les agrandissements ou les reprises de locaux en cours permettront de répondre à la demande existante mais ne nous permettent pas d'accueillir de nouveaux élèves d'ailleurs. En ce moment, les élèves sont déplacés de leur école de quartier vers d'autres écoles parce que les écoles existantes ne sont pas capables de les accueillir.

2255 Donc je pense que la démonstration est éloquent : une école primaire est nécessaire et elle doit être prévue dès le PPU.

2260 Cependant, je me dois d'être honnête avec vous. Le fait de réserver un endroit pour la construction d'une école ne la garantit pas nécessairement. Sur un petit cours 101 de comment on fait pour avoir une école à la Commission scolaire de Montréal, alors la CSDM fait la demande au ministère en septembre, elle doit être en mesure de démontrer que les besoins sont réels et palpables au moment de la demande. Le ministère ne financera jamais une école sur des prévisions, il utilise les données d'enfants nés et habitant sur le territoire.

2265 De plus, tout territoire de la CSDM ou presque vit de grands défis en termes de capacité d'accueil dans ses écoles. Alors ce ne sont pas tous les besoins qui sont malheureusement acceptés par le ministère. Celui-ci choisit les projets qu'il finance. Il est vrai que cela n'aide en rien à la planification de l'aménagement du milieu mais est là le contexte dans lequel la CSDM évolue.

2270 Est-ce que la réserve d'un terrain facilite et est un élément convaincant pour le ministère pour la construction d'une école? La réponse est évidemment oui. Est-ce que cela donne une garantie d'une école dans le territoire, sur le territoire? Malheureusement, la réponse est non. Est-ce que la CSDM démontrera avec persistance et rigueur les besoins? Évidemment. Mais
2275 surtout, est-ce que si la Ville, l'arrondissement et la Commission scolaire de Montréal travaillent

ensemble pour démontrer la nécessité d'avoir une école, est-ce que les résultats seront davantage au rendez-vous? Alors là, assurément.

2280 Aussi, à la commission scolaire, nous déployons une politique de transport dans laquelle le transport actif est mis de l'avant. Plusieurs en ont parlé d'ailleurs ce soir. Pourquoi? Mais pour nous, encore une fois, c'est une raison de persévérance scolaire. Il n'est plus à démontrer que d'être actif améliore les résultats scolaires et que les enfants qui marchent ou vont à l'école à vélo ont une meilleure capacité de concentration et les résultats s'ensuivent généralement.

2285 Nous recommandons donc, dès ce PPU, des aménagements sécuritaires en transport actif qui convergent déjà vers le futur site de l'école communautaire à venir. On aurait là un aménagement et un engagement municipal concret pour la réussite éducative de nos jeunes. Ces aménagements sécuritaires en transport actif sont encore plus importants – le sécuritaire –
2290 puisque notre contexte de cohabitation entre le résidentiel et l'industriel, comme le mentionnaient mes collègues précédents, le sentiment de sécurité est bel et bien à bâtir et l'accident est inadmissible parce que souvent grave, voire fatal.

2295 Enfin, nous faisons un appel, tout comme la Ville de Montréal, à la mobilisation pour le développement de l'enfant. La CSDM souhaite s'engager aux côtés de ses partenaires institutionnels mais aussi communautaires pour mettre en œuvre ces orientations et participer à l'aménagement de ce nouveau quartier à venir. Le temps des silos doit être derrière nous et nous avons là une occasion concrète de travailler ensemble.

2300 Alors trois recommandations assez simples que je vous répète ici. Dans le cadre du PPU Assomption Nord, clarifier la nécessité de relocaliser la cour de services Chauveau afin de transformer le site en école primaire. Aménager des infrastructures de transport actif sécuritaires qui convergeront vers la future école primaire. Et mettre en place immédiatement un comité de travail réunissant la CSDM, la Ville de Montréal et/ou l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et le milieu communautaire afin de mettre en œuvre les recommandations de ce
2305 mémoire. Merci.

LE PRÉSIDENT :

2310 Merci beaucoup, Madame. Juste sur ce qui est un petit peu le point d'ordre de votre
présentation, si je comprends bien, non seulement vous postulez que ça va prendre une école
dans un avenir raisonnable dans ce secteur-là mais vous ciblez ce qu'on appelle la cour
Chauveau comme lieu le plus souhaitable pour accueillir ça. Est-ce que c'est strictement une
question de localisation en fonction de la desserte adéquate ou si c'est parce que c'est un terrain
qui appartient déjà à l'administration publique?

2315

Mme ÉMILIE AUCLAIR :

2320 La raison que vous venez de nommer en est une, mais il y en a aussi deux autres. La
deuxième raison est en fait une de transport. Elle est vraiment au centre du territoire de
l'Assomption. Donc pour favoriser les transports actifs et aussi, on va être honnête, pour
minimiser les coûts potentiels de transport en autobus, on croit que c'est la solution la plus
envisageable. Mais au-delà de ces deux considérations-là, la troisième est que l'école est
positionnée assez loin du secteur industriel, il n'y a pas de barrière de voie importante,
Assomption, Dickson, Sherbrooke. Alors on croit qu'il y aurait une mobilité assez facile des
2325 enfants et des parents dans ce territoire-là autour du secteur Chauveau.

LE PRÉSIDENT :

2330 Très bien. Merci. Madame Leahey?

2335

Mme MARIE LEAHEY, commissaire :

2335 On n'avait pas pu vous lire mais j'avais des questions sur y aura-t-il nécessité d'avoir une
école? Vous nous répondez oui, peut-être pas demain matin mais assez rapidement. Mon autre
question était sur les couloirs scolaires, vous venez d'y répondre. Ceci dit, j'aimerais ça que vous
reveniez sur c'est quoi une école communautaire et quels services ou quelles activités une école
peut offrir quand les enfants ne sont plus là.

Mme ÉMILIE AUCLAIR :

2340 Ce que les directions d'école nous disent souvent, c'est une école est ouverte jusqu'au
moment où on la ferme. C'est-à-dire que autant l'école est ouverte, autant qu'il y a des citoyens,
des parents, des enfants qui la fréquentent. L'école communautaire, on a un cadre de référence
à la Commission scolaire de Montréal qui a été adopté au milieu 2005-2006, je crois, et qui
énonce clairement de quoi il s'agit. Mais essentiellement, c'est de faire en sorte, comme le
2345 disaient les interlocuteurs, monsieur Allan Caldwell et madame Laurence Lavigne Lalonde, une
école doit être au centre d'un quartier, elle doit évoluer au même rythme.

Donc en termes de services, on parle de services communautaires mais on peut voir là
le soir des formations, des ateliers de cuisine, des cours de yoga, des activités sportives. C'est
2350 une infrastructure publique l'école – les écoles publiques. Alors il faut s'en servir adéquatement.
Et si on réussit – en réussissant, disons-le positivement – à faire en sorte que l'école est vraiment
le plus beau lieu du quartier, alors tout le monde voudra y aller et on va créer nécessairement, en
faisant une école attrayante, un sentiment d'appartenance et une véritable vie de quartier.

2355 Puis quand on regarde le territoire de l'Assomption Nord, toute la vocation résidentielle
autour, commerciale, industrielle, il y a peu... Bon, il y a la rue Sherbrooke mais quand même en
termes de quartier, il n'y a pas d'organisme communautaire, il n'y a pas nécessairement
rapidement ou de façon évidente des commerces qui s'installeront. Donc l'école peut répondre à
plusieurs besoins, évidemment en priorité celui de scolariser les enfants, mais dans un deuxième
2360 temps et parce que ça répond aussi aux objectifs de persévérance scolaire, faire en sorte que ça
soit au cœur même du quartier qui pourrait répondre aux besoins des familles, des grands-
parents, de tous les citoyens d'un quartier.

M. MICHEL SÉGUIN, commissaire :

2365 Je profite de votre expertise pour vous poser une question. Est-il possible d'envisager de
façon temporaire ou même de façon permanente l'aménagement d'une telle école sur les

terrains de l'École des métiers de l'aérospatiale? Est-ce que c'est possible d'envisager une cohabitation d'école là ou c'est carrément...

2370

Mme ÉMILIE AUCLAIR :

Rien n'est impossible. Comme commissaire scolaire, un des enjeux quand on veut faire cohabiter des enfants avec d'autres élèves qui n'ont pas nécessairement le même âge, il y a cet enjeu-là.

2375

M. MICHEL SÉGUIN, commissaire :

Tout à fait.

2380

Mme ÉMILIE AUCLAIR :

Moi, comme commissaire scolaire, je vis un enjeu comme ça. Au niveau de l'accessibilité sociale, il y a certainement un enjeu là. Après ça, si la question c'est : est-ce qu'on peut mettre des enfants dans cette école-là? S'il y a de la place évidemment, je ne pourrai pas m'aventurer sur ce dossier-là en termes d'espace, mais il y a aussi beaucoup d'aménagements à faire, transformer, avoir un lieu accueillant pour les enfants.

2385

M. MICHEL SÉGUIN, commissaire :

On se comprend. Il y aurait une cohabitation à développer mais ce n'est pas impossible, mais ça exigerait quand même un investissement important, tant de ressources que de logistique et....

2390

Mme ÉMILIE AUCLAIR :

Et l'emplacement de cette école-là est quand même pas tout à fait...est plus à l'ouest du secteur. Quand même on rentre un peu dans la partie industrielle. Donc nous, ça nous paraît

2395

2400 moins adéquat, mais est-ce que c'est techniquement réalisable? Oui. Mais je pense qu'on passerait vraiment à côté de l'objectif de l'école communautaire, par contre.

M. MICHEL SÉGUIN, commissaire :

2405 À ce moment-là. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Oui, Madame?

2410 **Mme CHRISTINE MITTON :**

2415 Juste pour préciser. Ce qui pourrait être intéressant, c'est de travailler sur l'expertise que cette école-là développe dans le quartier pour amener les jeunes à avoir le goût de la science. On pourrait penser à des projets plus larges de collaboration parce qu'ils ont une expertise exceptionnelle avec des équipements exceptionnels. Cette école dans le quartier là est un août. Ça fait qu'il faudrait s'en servir comme un août. Mais de cohabiter, comme disait ma collègue, je vous dirais qu'il n'y a rien d'impossible mais je pense que ça ne serait pas de remplir la mission de l'école primaire et surtout vis-à-vis la communauté, les parents. Cette cohabitation-là serait plus difficile. Mais au niveau de l'expertise autour de l'école qui pourrait devenir un pôle scientifique intéressant, un pôle avec...

2420

M. MICHEL SÉGUIN, commissaire :

2425 De son rayonnement.

Mme CHRISTINE MITTON :

2430 Son rayonnement et de faire des projets de collaboration qui pourraient être développés au plus jeune âge chez les jeunes, ça pourrait être un atout super intéressant, même avec des camps de jour. Donc il faudrait s'en servir de cette façon-là, à mon avis. Merci.

M. MICHEL SÉGUIN, commissaire :

2435 Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

2440 Mesdames, merci beaucoup de votre intervention. Alors on attendra donc votre mémoire à la fin mars. Merci beaucoup. J'appelle maintenant le Groupe Lemay pour Librairie Renaud-Bray. Alors j'ai les noms de madame Marie-Claude Aubin, monsieur David Poiré. C'est bien ça?

M. DAVID POIRÉ :

2445 Oui.

Mme MARIE-CLAUDE AUBIN :

Voilà.

2450 **LE PRÉSIDENT :**

Bienvenue. Nous vous écoutons.